



**SECTION SPORTIVE FOOTBALL
LYCEE JEAN-BAPTISTE LE
TAILLANDIER**

www.lycee-jblt.fr



Sites :

<p>Edmond Michelet 2 Boulevard Jean Monnet 35300 Fougères 02 99 17 22 30 emichelet@lycee-jblt.fr</p>	<p>Saint-Joseph 42 route de Saint-James 35300 Fougères 02 99 99 06 47 stjoseph@lycee-jblt.fr</p>
<p>Notre Dame des Marais 9bis, rue Eugène Pacory BP 30402 35304 Fougères Cedex 02 99 99 13 93 ndmarais@lycee-jblt.fr</p>	

DOSSIER DE CANDIDATURE

A remplir complètement et à retourner pour le 01 juin

**Photo
d'identité
récente**

NOM :

PRENOM :

NOM et COMMUNE de l'établissement d'origine :

.....

Identité de l'élève	
Nom :	Prénom :
Téléphone : Mail :	Date de naissance :
Responsables : si parents séparés indiquer les 2 adresses, téléphones et mails	
Nom : Adresse :	Nom : Adresse :
Téléphone :	Téléphone :
Mail :	Mail :

Scolarité suivie		
Année scolaire :	Etablissement fréquenté :	Classe :
2022/2023		
2021/2022		
2020/2021		
2019/2020		
Langues vivantes : 1/		2/

Scolarité envisagée		
Année scolaire :	Classe :	Site (Edmond Michelet, Saint-Joseph, Notre Dame des Marais)
2023/2024		
2024/2025		

Clubs fréquentés			
Saison :	Club :	Catégorie :	Niveau championnat :
2022/2023			
2021/2022			
2020/2021			
2019/2020			
Poste habituellement occupé* : <input type="checkbox"/> gardien <input type="checkbox"/> arrière latéral <input type="checkbox"/> arrière central <input type="checkbox"/> Milieu défensif <input type="checkbox"/> milieu offensif <input type="checkbox"/> attaquant <input type="checkbox"/> Droitier <input type="checkbox"/> gaucher			
*si plusieurs postes occupés, numéroté par ordre de priorité			

Avis du chef d'établissement où le candidat est scolarisé actuellement :

Date et signature :

Fait à, le2023

Signature de l'élève,

Signature des parents,

La journée de détection aura lieu le mercredi 7 juin à Paron sud de 13h30 à 17h00. Les vestiaires seront ouverts à partir de 13h00. Chaque participant doit amener ses affaires de football (chaussures pour terrain synthétique et terrain herbe), et une bouteille d'eau.

Pour les élèves sélectionnés et entrant dans la section, une participation de 90 euros maximum pour les éducateurs, le transport et les équipements sportifs sera demandée aux familles pour l'année scolaire.